

Communication du SICSTI-CFTC

Communiqué en réaction aux articles de presse
parus du 15 au 22/09/2015

(HUMANITE.FR / POLITIS.FR / SILICON.FR / CHANNELNEWS.FR)



cftc.astek.free.fr

Par un mail récent aux délégués syndicaux, la Direction de notre entreprise, le groupe Astek en France, se dit « *profondément choquée par les articles infondés parus récemment dans la presse* » et suspend toute négociation en cours car elle « *estime que les publications externes (presse) et internes (OS) des derniers jours mettent à mal les conditions d'un dialogue social « serein et loyal* », la Direction réservant sa réaction aux membres du CE

Certes nous ne rejoignons pas totalement les analyses des journalistes, spécialement sur la forme qui se veut « à sensation » et sur certains chiffres approximatifs, mais

La section syndicale SICSTI CFTC s'indigne vis-à-vis des pratiques que vos représentants du personnel constatent au quotidien, et dont vos missions à l'extérieur de l'entreprise vous préservent temporairement. **Il faut que cela cesse.**

Les faits relatés et relayés par la presse, bien que ne concernant qu'Astek Sud Est, ne surprennent qu'à moitié la CFTC. Des échanges de mails, consultés par *Politis.fr*, montrent que **la direction du groupe Astek et son service juridique semblent informés de ces manœuvres de licenciements litigieuses.**

Vos représentants du SICSTI, comme ceux des autres organisations syndicales, ont été confrontés à des **cas de licenciement** pour lesquels les collègues ont saisi les Prudhommes, à d'autres cas où des manœuvres ont poussé les collègues à accepter des transactions, des cas où il n'était pas admis de ne pas être motivé par une mission en province alors que la **situation familiale** ne le permettait pas, bref, trop de cas où **le BUSINESS prenait le pas sur l'humain** sans tenir compte des situations personnelles temporairement compliquées par exemple.

Tant que vous facturez en mission, vous êtes bien évalué, et dès le premier mois d'intermission, votre compétence est remise en question, il faut « *trouver des moyens de sortie d'intermission* », etc...

Les **cibles** semblent **choisies** : **seniors** (15 licenciements en 2014 soit 56% des départs de seniors), salarié en **intermission** (nombre de licenciements que la Direction refuse de communiquer, pour preuve d'un dialogue social « loyal »), et d'après les médias potentiellement des salariés **candidats** non élus ...

Ce que le SICSTI CFTC regrette, c'est que les pratiques relatées par la presse semblent « couvertes » par des collègues, salariés, managers, en structure ou en mission, au seul bénéfice de qui ou de quoi ? Le cas échéant, qu'ils se posent la question et s'ils n'y trouvent pas de réponse, qu'ils cessent de se taire et rejoignent la CFTC pour le bien commun.

En termes de négociation « *loyale et sereine* », comment peut-on ne pas être indigné et rester serein lorsque **la Direction refuse d'accorder des heures de rentrée scolaire** et des jours enfant malade, et **accorde une prime de 200.000 €** à un dirigeant, sans aucune justification en assemblée générale.

Le SICSTI CFTC demande donc à la Direction de **lancer une enquête généralisée au sein du groupe sur les pratiques relatées par la presse**, et renouvelle sa demande de mise en place d'une **charte Ethique, code explicite de comportements et de pratiques adossé au RI**, tout RI pouvant être détourné si il n'y a pas d'**appel au sens moral**, ce qui semble manquer cruellement à certains dans notre entreprise.

Laissons parler le bilan social

	dossiers Prudhommes	transactions
2014	52	37
2013	27	36
2012	18	3

Collègues, ne restez pas isolés, ne prenez pas le risque de vous faire manipuler, et adhérez au SICSTI CFTC. Contactez nous sur cftc_astek@sfr.fr

POUVOIR S'OPPOSER
TOUJOURS PROPOSER

Le saviez-vous ?